

2.3.97 - RE C²

Centre économique transfrontalier de valorisation et de développement des circuits courts en réutilisation de matières

1. OPERATEUR CHEF DE FILE

Chambre de Commerce et d'Industrie Champagne-Ardenne

Code postal : 51000

Ville : CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Pays : France

2. OPERATEURS ET BUDGET

OPERATEURS	VERSANT	BUDGET TOTAL	FEDER
Chambre de Commerce et d'Industrie Champagne-Ardenne	FR	230 542,40 EUR	115 271,20 EUR
RESSOURCES ASBL	WA	281 642,33 EUR	140 821,16 EUR
Réseau des Ressourceries	FR	181 727,89 EUR	90 863,94 EUR
Confédération Construction Wallonne	WA	309 545,00 EUR	154 772,50 EUR
FEDEREC	FR	92 009,55 EUR	46 004,77 EUR
RECOVERING SARL	FR	57 528,55 EUR	28 764,27 EUR
Fédération Française du Bâtiment Champagne-Ardenne	FR	OP associé	OP associé
Syndicat des Recycleurs du BTP	FR	OP associé	OP associé
Bureau Economique de la Province de Namur	WA	240 106,31 EUR	120 053,15 EUR
Cluster Eco-Construction	WA	236 241,27 EUR	118 120,63 EUR
IDELUX	WA	OP associé	OP associé
KOMOSIE	VL	OP associé	OP associé
Confederatie Bouw Oost-Vlaanderen	VL	OP associé	OP associé
Confederatie Bouw West-Vlaanderen	VL	OP associé	OP associé

Vlaamse Confederatie Bouw - VCB	VL	79 728,29 EUR	39 864,14 EUR
TOTAL		1 709 071,59 EUR	854 535,76 EUR

3. RESUME

Lorsqu'un produit n'est pas ou plus utilisé, il devient un déchet potentiel.

Sa prise en charge par la société ayant des incidences environnementales, mais aussi économiques et sociales, la prévention et la gestion des déchets est donc une question essentielle au niveau des territoires.

Cela concerne en particulier les entreprises car elles ont des responsabilités et des contraintes réglementaires et aussi des intérêts économiques voire stratégiques à réduire les déchets qu'elles produisent. Elles s'engagent ainsi dans des démarches de valorisation et dans une logique d'économie circulaire, thématique dans laquelle s'inscrit le projet RE C², bien qu'essentiellement axé sur les déchets. De ces enjeux découlent par ailleurs de nombreux emplois.

Dans cette optique, les opérateurs généralistes et techniques réunis autour du projet RE C² ont l'ambition de structurer une filière transfrontalière de réutilisation des matériaux par le recours aux circuits courts (selon les définitions européennes), pour valoriser les ressources et savoir-faire locaux et stimuler le développement économique des territoires transfrontaliers.

Pour relever ce défi, les opérateurs mettent en place des outils transfrontaliers et actions communes pour :

- analyser les problématiques générales ou techniques des entreprises et les accompagner dans la recherche de solutions,
- stimuler l'émergence de synergies d'entreprises et la création de groupes de travail transfrontaliers d'entreprises sur des thèmes spécifiques à la gestion des déchets et à la mise en place de circuits courts,
- insuffler le déploiement de modèles exemplaires sur le territoire transfrontalier en présentant des réussites in situ aux entreprises,
- stimuler la réutilisation de matériaux par la mise en place sur la zone transfrontalière de nouveaux processus innovants de traitement des déchets : la banque de matériaux de seconde main et le centre de remanufacture, en cohérence avec les incitations au développement des filières de réemploi, réutilisation, recyclage et de valorisation impulsées par l'UE (Directive Déchets).

Ces actions permettent d'identifier les flux mutualisables en transfrontalier, de stimuler les échanges et partages d'expériences au sein de la zone, la création de partenariats d'entreprises et leur accompagnement vers une meilleure gestion de leurs déchets.

A terme, les ressources et savoir-faire du territoire transfrontalier seront valorisés et ses activités économiques maintenues ou accrues.

4. DATE DE DÉBUT ET DE FIN DU PROJET

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/12/2019

5. DÉNOMINATION DE LA CATÉGORIE D'INTERVENTION

6. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

17 mai 2016